

Forum n°3 novembre 2021



Vaste programme pour le forum n°3 des Plaines-du-Loup au centre de quartier des Bossons ! À moins d'un an de l'arrivée des premier-ère-s habitant-e-s, une soixantaine de personnes se sont réunies pour faire le point sur le 1^{er} secteur en chantier, découvrir l'image du 2^e secteur et rêver la future assemblée de quartier.

La journée du 20 novembre s'est déroulée entre 10h et 18h avec la présence des Municipaux Mme Natacha Litzistorf et M. David Payot la matinée et celle de M. Payot en début d'après-midi. Les sujets abordés sont les suivants et composent les grands chapitres de ce compte-rendu :

PROGRAMME DU JOUR
10h Introduction
10h10 Retour des groupes de travail
10h30 Présentation des avancées du PA1
11h Café santé Stands thématiques PA1
12h PAUSE REPAS
13h Table-ronde « Assemblées de quartier : retours d'expérience »
14h Présentation du PA2 – Concept des espaces publics
14h45 Ateliers thématiques Assemblée de quartier (Bossons) Espaces publics du PA2 (Maison du projet)
17h45 Synthèse et clôture
Apéritif

- 1. L'avancée du premier secteur** page 2
 - Informations sur l'avancée du chantier et du projet du 1^{er} secteur.
 - Stands thématiques tenus par la Ville et des acteurs du quartier.
 - Retours des groupes de travail déjà constitués : activités, espaces ludiques et potagers.
 - Premier café santé organisé par le groupe santé Blécherette.
- 2. La future assemblée de quartier** page 7
 - Table-ronde sur la gouvernance du quartier, avec d'autres expériences innovantes en Suisse.
 - Atelier de réflexion sur la future assemblée de quartier.
- 3. Le deuxième secteur se dévoile** page 10
 - Information sur le projet du 2^e secteur.
 - Atelier de réflexion sur les espaces publics de ce secteur précédé d'une promenade commentée in situ (en parallèle de l'atelier 1).
- 4. Quelles suites maintenant ?** page 13

1. Les avancées du premier secteur (PA1)

Alors que les premier·ère·s habitant·e·s des Plaines-du-Loup emménagent dans quelques mois, la matinée du forum n°3 était consacrée à l'avancée du chantier et a permis aux riverain·e·s et futur·e·s habitant·e·s de se rencontrer et de dialoguer avec la Ville pour faire le point sur les différentes préoccupations à venir.



Présentation de l'avancée du chantier

La Ville a présenté les grandes étapes à venir du PA1. Dans les grandes lignes :

- Mi-2022 :** Arrivée des premier·ère·s habitant·e·s.
- 2022 :** Démarrage du chantier du Parc du Loup, en coordination avec le projet de maison de quartier à venir, l'enquête complémentaire (prévue fin 2022) et déplacement des potagers à l'av. du Grey.
- Mi 2022 :** Démarrage des chantiers des espaces publics en lien avec les livraisons des bâtiments, réalisation des potagers avec les habitant·e·s.
- Mi-fin 2024 :** Fin des chantiers des espaces publics, réalisation du parc définitif en lien avec la maison de quartier et fin du 1^{er} secteur (PA1).
- 2026 :** Lancement des chantiers du 2^e secteur (PA2).

Pour plus de détails, consultez la présentation complète en annexe 1.

Des visites guidées du chantier ont également été organisées par la Ville en amont du Forum dans le cadre de portes ouvertes, le 2 octobre 2021, avec animations et présences de l'association de quartier Bossons-Plaines-du-Loup, l'Association écoquartier, le centre d'animation des Bossons et le collectif la Grange. D'autres visites suivront : consultez la [page du projet](#) pour rester informé·e !

Échanges autour des stands thématiques

Plusieurs stands ont permis aux participant·e·s d'échanger sur la mobilité, le programme scolaire, les espaces publics et les activités. Ci-dessous, les grandes questions en résumé...

École, parascolaire et socioculturel

Qu'en est-il de la maison de quartier ?

Depuis avril 2021, suite à une procédure sélective, quatre équipes ont travaillé dans le cadre d'un processus de mandats d'étude parallèles (au sein duquel des riverain·e·s et futur·e·s habitant·e·s tirés au sort ont pu participer au collège d'experts). Le lauréat et les trois autres projets sont dévoilés le 15 décembre ! Une exposition du 16 au 24 décembre 2021 au forum d'architecture (F'ar) présente les quatre projets.



Le démarrage du chantier de la maison de quartier est prévu pour en 2023 en vue d'une inauguration fin 2024.

Quel accueil pour les enfants à l'école et au parascolaire ?

En juillet 2021, le chantier de l'école a démarré : celle-ci ouvrira ses portes en octobre 2023, pour accueillir 16 classes (1-8P). Le Centre de Vie Infantile (CVE) devrait accueillir les premiers enfants dès juillet 2023 (49 places) et l'APEMS assurera l'accueil de 84 enfants.

D'ici 2023, les enfants seront orientés vers les établissements scolaires de Pierre-fleur, Bois-Gentil et Vieux Moulin. Le complément secondaire de l'école sera d'abord l'EP/S des Bergières, dans l'attente de la construction de la deuxième école au PA2.

Le parascolaire disposera d'une maison mère dans la pièce urbaine C (au nord, en face de l'école) et des « antennes » dans des salles de quartier pour le midi.

Quelle accessibilité des équipements au grand public ?

La bibliothèque scolaire pourrait accueillir le public jeunesse (la proposition est actuellement discutée avec le canton).

Les salles de gymnastique seront ouvertes aux associations en soirée – stores baissés.

Mobilité

Où stationner dans le quartier ?

Toutes les rues de l'écoquartier sont piétonnes. En attendant l'ouverture du parking au Nord du 1^{er} secteur (de 700 places) prévue début 2023, le parking du Vélodrome constitue la solution intermédiaire jusqu'à mi-2023. Les travaux préparatoires du PA2 commencent en 2024.

Comment se rendre dans le quartier en transports publics ?

En bus : En sus de la ligne de bus n°1, dès mai 2022, une nouvelle ligne de bus (n°20: Gare - Cécil - Chauderon - Beaulieu - Casernes - Blécherette) circulera toutes les 15'. Pour en savoir plus sur la ligne 20 : sites [web du Canton](#) et des [tl sur le réseau Grand Pont](#).

Quand le métro arrivera-t-il jusqu'aux Plaines-du-Loup ?

Sous réserve de l'obtention de permis de construire, les travaux du M2 et M3 débuteront en 2024 et 2025, pour une mise en service prévue en 2030 et 2031 :

- Le métro M2 aura une nouvelle capacité toutes les 1'50".
- Le métro M3 reliera la gare à Blécherette en 11', toutes les 3'.



Activités

Au stand, les différentes activités d'ores et déjà confirmées ont été présentées par domaines et par pièces urbaines. Le groupe activités a également collecté les manques relevés par les participant·e·s. Vous pouvez consulter [la liste complète et les contributions en annexe 2](#). Et pour continuer à vous informer et faire part de vos attentes en la matière, vous pouvez contacter le groupe activité ([formulaire d'inscription](#)).

Espaces publics

Les informations des GT espaces ludiques et potagers ci-après résument les différents échanges.

Retours des groupes de travail

Entre le Forum n°2 et n°3, des groupes de travail thématiques se sont réunis pour poursuivre la consultation des habitant·e·s et la collaboration entre acteurs sur différentes thématiques touchant aux espaces publics et à la vie de quartier : sur les potagers et les espaces ludiques (pilotes par la Ville) ainsi que sur les activités et la santé (pilotes par les acteurs du quartier). Lors de ce forum, les représentant·e·s de chaque groupe de travail ont présenté leurs objectifs, les participant·e·s et le résultat de leurs échanges (cf. présentations en annexe 1).

GT Activités

Piloté par l'Association écoquartier et la PECHE, il réunit les investisseurs et les représentant·e·s de groupes d'habitant·e·s porteurs d'un **projet d'activité** nécessitant un local accessible au public. Ce groupe a pour objectif de :

- **Partager les informations** relatives aux activités, commerces, services qui occuperont les locaux d'activité de l'écoquartier.
- Faire en sorte que la commercialisation des locaux puisse tenir compte de l'environnement concurrentiel et **favoriser les complémentarités**.
- **S'informer et échanger sur les attentes et besoins** éventuels des futur·e·s habitant·e·s.

Les 5 rencontres tenues entre avril et novembre 2021 ont permis de produire une carte des activités confirmées (restauration, commerces, santé, culture, jeunesse, bureaux) et des locaux encore disponibles (carte disponible [ici](#)).

GT Espaces ludiques

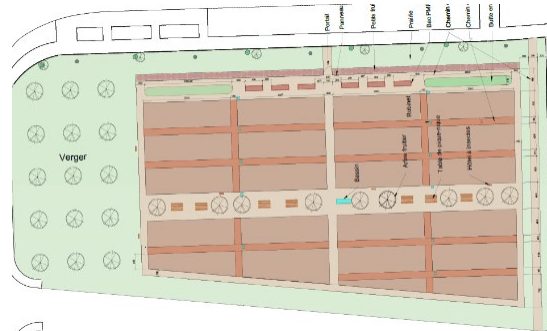
Piloté par la Délégation à l'Enfance de la Ville, en lien avec l'APEMS et les établissements scolaires de Bois-Gentil et City-Blécherette, il a permis d'aller à la rencontre des enfants du quartier pour les **consulter sur les futures places de jeux du quartier**. Suite aux 4 ateliers liés au Forum n°2, une nouvelle phase de consultation a été conduite pour solliciter l'**expertise des enfants sur les propositions des constructeurs de jeux**. Les **adultes** ont également pu s'exprimer sur **leurs attentes et besoins** concernant ces espaces en participant à l'élaboration du cahier des charges des futures places de jeux et à l'analyse des projets issus du concours.



GT Potagers

Piloté par le service des parcs et domaines de la Ville, il avait dans un premier temps pour objectif de **discuter de la suppression des surfaces de potager du Parc du Loup et de leur possible déplacement à l'avenue du Grey**. 2 séances tenues en juin et novembre ont permis :

- de confirmer l'intérêt à conserver des surfaces potagères et de lancer la création d'une association pour gérer la nouvelle surface du Grey,
- de discuter des **critères d'attribution des surfaces** de cultures, notamment pour celles situées directement dans les rues de l'écoquartier et de leur gestion.



Retour sur le café santé

Le **groupe santé** est composé de futur·e·s habitant·e·s du quartier des Plaines-du-Loup ainsi que des personnes intéressées au développement d'un projet en matière de santé. Depuis 2 ans, il **réfléchit à la mise en place d'une gouvernance démocratique en matière de santé**, basée sur l'autogestion, afin de dynamiser les interactions entre les différents acteurs du quartier, habitant·e·s, professionnel·le·s de la santé, groupements ou institutions actifs dans ce domaine. Un projet de Charte a été soumis à la plupart des coopératives d'habitant·e·s.

La **première édition du Café Santé** tenue lors du Forum n°3 avait pour but de mieux **connaître les envies du public**. La mixité entre habitants actuels, futur·e·s habitant·e·s et structures de santé actives dans le quartier, a été fructueuse et a permis des échanges riches et conviviaux. Les participant·e·s se sont réjoui·e·s de percevoir une réelle **envie de trouver de nouvelles formes de suivis de l'évolution de l'état de santé de chacun·e**, peut-être plus souples et plus personnalisées, en adéquation avec le concept global de l'écoquartier. La complémentarité et la volonté de collaborer sont d'autres aspects positifs qui ressortent de ces échanges. À l'avenir, un thème sera annoncé à l'avance mais l'élaboration collective des questions qui tiennent à cœur au groupe, ainsi que le partage et la solidarité restent des valeurs primordiales.

Découvrez le compte-rendu du premier Café Santé en annexe 9.

Le prochain Café-Santé-Blécherette se déroulera le samedi 26 mars 2022.

Vous pouvez écrire à CafeSanteBlecherette@gmail.com pour toutes questions, suggestions.

2. Assemblée de quartier : lancement des réflexions

L'idée d'une assemblée de quartier fait partie des intentions annoncées par la Ville dans le cadre du développement du projet d'écoquartier. Une table-ronde introduite par M. Payot a permis de lancer les réflexions sur les possibilités pour le quartier, qui s'est poursuivie par un atelier.



Table-ronde

Pour nourrir les premières réflexions sur la future assemblée de quartier, trois expériences d'organisations favorisant la participation à l'échelle du quartier et le dialogue avec les autorités communales ont été présentées. Trois représentants de ces organisations suisses venues de différents Cantons ont ensuite présenté les forces et faiblesses de leurs cas et leurs recommandations pour la future assemblée du quartier (de gauche à droite sur la photo) :

- **QuartierKommission Bümpliz / Bethlehem (Bern)**: Ralf Treuthardt, Président du comité de l'association ;
- **Quartierkoordination Gundeldingen (Bâle)** : Katja Hugenschmidt, membre du comité de l'association et Présidente d'Ökostadt Basel ;
- **Contrats de quartier de la Ville de Vernier (Genève)** : Alexandre Mégroz, Délégué aux contrats de quartier, service cohésion sociale et solidarité.

La présentation synthétique des cas (historique, participants, financements, projets mis en œuvre) est disponible en annexe 3.

Grands enjeux

Ces retours d'expérience ont permis de mettre tout particulièrement en lumière l'importance :

- des **relations de confiance avec les autorités** : les Villes s'appuient sur les organisations de quartier pour conduire des processus participatifs et les reconnaissent comme relais des préoccupations des habitant·e·s ;
- de la **stabilité des financements et du soutien politique** : nécessaire pour garantir l'existence et la pérennité des organisations, en évitant d'être à la merci de revirements électoraux ;
- de la **présence de coordinateur·trices salarié·e·s** pour faire vivre et tenir dans le temps les organisations, et mettre en lien les acteurs.

Parmi leurs **points forts**, on relève :

- la **légitimité** donnée par une reconnaissance officielle par les institutions,
- la **diversification des sources de financement**,
- la **simplicité des processus** : afin d'être accessible au plus grand nombre et favoriser l'engagement citoyen.

Tous observent et se félicitent du rapprochement entre les habitant·e·s et leurs représentants politiques ainsi qu'avec l'administration.

On observe aussi des **difficultés partagées** :

- garantir la **portée de la participation** : la prise en compte par les autorités des recommandations formulées par les quartiers est jugée parfois insuffisante,
- garantir la **représentation de tous les groupes d'habitant·e·s** : toucher les publics immigrés, populaires et les jeunes reste un défi,
- **élargir le champ d'action** : qu'il s'agisse d'un budget participatif ou d'une commission de quartier, le champ d'action est limité.

Retrouvez la conférence complète et les questions du public en audio [sur le site des forums](#).

Atelier de réflexion sur l'assemblée de quartier : Futur rêvé

Durée : 2h30 | **Nb participant·e·s** : 17 | **Production** : Livre des rêves pour l'assemblée (cf. annexe 4)

Parce que le regard rétrospectif sur un cheminement réalisé **renforce la confiance** dans la possibilité de le réaliser, l'atelier a mobilisé l'**outil du Futur rêvé** qui permet de se libérer des contraintes du regard depuis le présent pour mieux imaginer le changement.

Les participant·e·s ont été accompagné·e·s dans une rêverie individuelle vers un futur idéal d'où le regard en arrière devient possible : **chaque personne a produit un texte** qui décrit cet état et identifie les points cruciaux ayant permis d'arriver à ce futur rêvé.

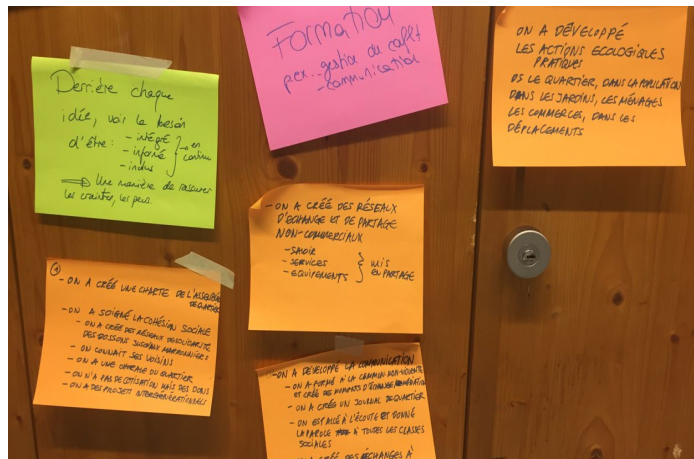


Après avoir rédigé leurs "rêves pour l'assemblée", les participant·e·s ont **identifié les charnières du changement** et les points-clés pour la constitution de l'assemblée. Cela leur a également permis de rassembler beaucoup d'idées sur ce que l'assemblée pouvait faire, de quoi elle devrait débattre et décider, ou son organisation.

Décision prise au terme de l'atelier : « Battre le fer tant qu'il est chaud et s'assurer que les quartiers existants et l'écoquartier sont liés dès le départ dans ce processus. »

L'Association écoquartier et l'Association de quartier Bossons-Plaines-du-Loup ont pris la décision d'organiser ensemble et rapidement, la prochaine étape : rassembler en janvier 2022

les personnes ayant participé à l'atelier pour décider comment inviter toutes les personnes qui pourraient être intéressées à contribuer à la suite. Une des idées évoquées était **d'organiser un événement** pour rassembler le public autour de cette question, avant d'aller rencontrer l'administration puis le politique pour se mettre d'accord avec la Ville sur des principes partagés.



Découvrez toutes les visions pour l'assemblée dans le livre des rêves (annexe 4) !

3. Le 2^e secteur se dévoile (PA2) et atelier

En début d'après-midi, les participant-e-s ont pu découvrir la deuxième grande étape du projet d'écoquartier. Après une présentation par la Ville de l'image du secteur ainsi que des ambitions pour les espaces publics, les participant-e-s ont été consulté-e-s sur les usages et activités qu'ils aimeraient y trouver. En 2022, des équipes d'architectes-paysagistes feront des propositions d'aménagement concrètes pour ces différents espaces dans le cadre d'un concours. Les propositions issues de l'atelier seront intégrées au cahier des charges de ce concours.



Présentation du projet et du planning

Le 2^e secteur prolongera le quartier au Sud du parc du Loup. Son périmètre ira du parking du vélodrome jusqu'à la prison Bois-Mermet, en intégrant également le secteur du vélodrome et de son ancienne buvette. Les premier-ères habitant-e-s sont prévues pour 2029.

La Ville a présenté les principes qui guideront son aménagement, avec pour objectif de proposer un programme mixte (dont une école), flexible et des espaces publics variés : une place publique, un parc urbain, des rues piétonnes (réseau de mobilité douce interne au quartier), un réseau de desserte à vitesse limitée (rue du vélodrome et chemin de Bois-Gentil) et un réseau de transit (route des Plaines-du-Loup).



Chacun de ces espaces a fait l'objet d'une réflexion sur les fonctions qu'ils doivent remplir et les ambiances qu'ils pourront offrir. Une stratégie globale a ainsi été élaborée, sous la forme d'un concept des espaces publics, dont les détails ont été présentés lors du Forum. C'est sur ce concept que les participant-e-s de l'atelier ont été amenés à réagir.

Pour plus de détails sur le 2^e secteur, visitez [l'exposition](#) qui se trouve à l'abribus Vélodrome depuis le 20 novembre et donnez votre avis sur [Lausanne participe](#)

Vous pouvez également consulter la [présentation complète en annexe 6](#).

Balade in situ

Une balade guidée et commentée par Romaine Martinella, responsable planification et espaces publics au sein du Bureau de Métamorphose, a permis de s'immerger dans le site et de déambuler en imaginant les importantes transformations programmées: le parking du Vélodrome qui laissera place à de nouveaux immeubles, la conservation et la mise en valeur du patrimoine arboré à travers notamment la réalisation d'un grand parc urbain, la préservation de l'ancienne buvette du vélodrome et la cohabitation avec la prison...

Atelier de réflexion sur le 2^e secteur

Durée : 2h30 | **Nb participant-e-s :** 15 | **Production :** synthèse des propositions intégrée au cahier des charges du concours des espaces publics (cf. annexe 7)

Sur la base d'un jeu de rôle, les participant-e-s se sont d'abord mis dans la peau de différents usagers et usagères de l'espace public (sans oublier la faune locale !) pour imaginer les usages, les ambiances et les activités qu'ils souhaiteraient trouver dans les espaces publics du 2^e secteur. Puis ils ont dégagé les propositions qui leur tenaient le plus à cœur, afin de nourrir leur cahier des charges du concours. L'illustratrice Dora Formica a accompagné et mis en image leurs réflexions, en direct.

- **Sur la place publique**, est particulièrement mise en avant la nécessité de disposer de points d'eau, de se protéger de la chaleur (ombre, revêtements des sols et murs clairs), la végétation avec l'idée d'un arbre symbolique. On souhaite y trouver en particulier un café et des jeux (carte, collaboratif, espaces ludiques).
- **Dans le parc**, les usages sportifs (fitness, tennis) sont plébiscités, ainsi que la présence de l'eau et ensuite les usages de détente (bronzage, pique-nique, grillades), les jeux pour enfants ou encore des points de vente (marrons chauds...).
- **Les rues réservées à la mobilité douce**, orientées vers la desserte interne du quartier, doivent également assurer la qualité des liaisons avec les quartiers voisins. On souhaite y trouver du calme et des espaces libres pour l'appropriation par les habitantes, ainsi que des cafés, espaces de co-working et de culture.
- **Le réseau de desserte** pourrait venir accueillir un espace pour les ados, ainsi qu'un atelier vélos et des places de stationnement vélos. Une limitation de la vitesse est proposée.
- Enfin pour **la route des Plaines-du-Loup**, une limitation de la vitesse est fortement souhaitée, l'attention portée aux passages à faune et des commerces à proximité du bus et du métro.

Ces éléments se retrouvent dans le document en annexe 7, document qui sera adjoint au cahier des charges du concours des espaces publics du PA2.



Les enfants ont également été consultés sur leurs attentes concernant les espaces publics du 2^e secteur, lors de 2 ateliers : le 17 novembre en lien avec le Conseil des enfants et les établissements scolaires et lors du Forum (**retrouvez la synthèse complète en annexe 8**).



4. Quelles suites maintenant ?

Les groupes de travail actifs à ce jour :

- Pilotés par la Ville
 - Groupe espaces ludiques
 - Groupe potagers et parc du Loup
- Pilotés par les acteurs du quartier
 - Groupe activités
 - Groupe santé
 - Groupe assemblée

À l'issue du Forum n°3, le groupe de travail sur l'assemblée de quartier a été constitué : vous pouvez le rejoindre, de même que les autres groupes déjà actifs qui sont maintenus et se réuniront au besoin des avancements du projet. **Les inscriptions à tous les groupes sont possibles sur le site des forums : [lien](#).**

Un groupe de travail sur la mobilité pourrait aussi voir le jour suite au Forum, afin de traiter des questions de desserte fine du quartier, de déplacement pour les personnes à mobilité réduite, des liaisons vers l'extérieur de la ville ou encore de connexions circulaires entre quartiers périphériques.

La consultation sur le 2^e secteur

Un questionnaire disponible sur **Lausanne Participe** permet de poursuivre la consultation sur les futurs espaces publics du PA2. [Lien sur la plateforme](#). L'exposition à l'abribus sera maintenue jusqu'au printemps 2022.

La poursuite des échanges

Les discussions entre les services de la Ville, le groupe de suivi, les investisseurs, les citoyen·ne·s et les partenaires du projet permettra de préparer le prochain forum (courant 2022) et de préciser dans les prochains mois les points suivants :

- La mise en place d'événements ponctuels permettant de toucher des publics différents.
- La participation des enfants sur le deuxième secteur des Plaines-du-Loup (visites, etc.).
- L'organisation d'un événement pour l'arrivée des premiers habitants.
- La poursuite des réflexions autour d'une assemblée de quartier.

Le bureau de développement & projet Métamorphose reste en tout temps à l'écoute de vos besoins par courriel à metamorphose@lausanne.ch ou téléphone au 021 315 52 14.

Forum 4 – courant 2022

Le quatrième forum des Plaines-du-Loup est prévu à l'automne 2022. La période de l'événement sera communiquée au plus tôt.

Il devrait traiter principalement de la construction de la future assemblée de quartier.

Le point sera aussi fait sur l'avancement du projet de la maison de quartier, le concours des espaces publics du deuxième secteur et une formation tout public sera proposée.

Annexes (disponibles en ligne sur le site des forums)

<http://www.lausanne.ch/forums-pdl>

- Annexe 1 - Présentation PA1 par la Ville de Lausanne et retour des groupes de travail, support du 20 novembre
- Annexe 2 - Détail des propositions d'activités manquantes aujourd'hui dans le quartier
- Annexe 3 - Présentation des cas de la table-ronde sur les assemblées de quartier
- Annexe 4 - Détail des contributions des participant·e·s à l'atelier assemblée
- Annexe 5 - Audio de la table-ronde sur l'assemblée de quartier
- Annexe 6 - Présentation PA2 par la Ville de Lausanne, support du 20 novembre
- Annexe 7 - Détail des contributions des participant·e·s au forum N°3 - atelier PA2
- Annexe 8 - Détail des contributions des enfants sur les espaces publics du PA2
- Annexe 9 - Présentation et compte-rendu du Café Santé